

MAZAL TOV - FÉLICITATIONS

Le Rabbin, le Président, le C.A. et le Kahal présentent leurs sincères félicitations et leurs vœux de bonheur à M. et Mme Raphaël Bénamou pour la Bar-Mitzvah de leur petit-fils Anik Raphaël Bénamou Mazal-Tov,

NAHALOT - CE CHABBAT NOUS ÉLEVONS LA MÉMOIRE DE:

Raphaël Dadoun ben Saada Z"l	2 Sivan - 27 Mai
Raphaël bar Hanna Z"l	5 Sivan - 30 Mai
Eliran Elbaz Z"l	6 Sivan - 31 Mai
Haim Avraham bar Esther Z"l	8 Sivan - 2 Juin
Ayouch Alloune Z"l	8 Sivan - 2 Juin
L'ilouy Nichmat Prosper Benezra ben Lisa Aychita Z"l	

KIDDOUCH CHABBAT

Est offerte par: M. et Mme Yoav Bensoussan en l'honneur de la naissance de leur deux fille jumelles Taliah Sarah et Yael Simcha.

SÉOUDA CHÉLICHITE

- 1- La famille Dadoun (Moïse, Pinhas et Henriette) pour la nahala de leur père Raphael Dadoun ben Saada Z"l
- 2- M. Israël Alloune pour la nahala de son père Ayouch Alloune Z"l

La Quéraya : Veillée Traditionnelle de la nuit de Chavouôt

Mardi Soir (30 Mai) à partir de 23h30
On a organisé des groupes d'études en français pour tous les niveaux
On vous attend, venez en grand nombre



VISITEZ NOTRE TOUT NOUVEAU SITE WEB AU

www.hekhalshalom.com

SUR INTERNET ET MOBILE
S.V.P INSCRIVEZ VOUS

sans ressemblance avec celle d'Elimélekh, le mari de Noémi. Lorsque, à l'époque d'Abraham, la famine éclata en terre de Canaan, Lot quitta son oncle et partit s'établir à Sodome, puis à Tsoar, localité dont nous savons qu'elle se trouvait à l'est du Jourdain, dans une région qui allait devenir celle de Moab. On peut donc dire de cet exode de Lot qu'il n'a pas été seulement de nature géographique, mais également culturel et spirituel, comme s'il avait voulu proclamer: «Je ne veux ni d'Abraham ni de son D.ieu» (*Yalqout Chim'oni Berèchith 13,70*).

L'attitude d'Elimélekh, lorsqu'il a quitté Erets Yisrael pour se rendre en terre de Moab, a eu de nombreux points communs avec celle de Lot. On nous apprend en effet que «celui qui vit hors d'Erets Yisraël est comme s'il pratiquait l'idolâtrie» (*Ketouvoth 110b*).

Le résultat en a été qu'il a laissé une veuve avec deux belles-filles non mariables. Selon toutes les apparences, en effet, il ne leur était pas permis de se convertir au Yehoudaïsme. Quant à Lot, il a perdu sa femme, ses filles mariées et leurs maris, et il est resté seul avec deux filles également non mariables, puisqu'elle étaient convaincues qu'il ne restait plus aucun homme sur terre (*Berèchith 19,31*).

On trouve également une similitude entre le destin de Lot et d'Elimélekh, d'une part, et celui de Yehouda, l'ancêtre du roi David, d'autre part. Tout comme les deux premiers, celui-ci a été puni: C'est lui qui avait été l'instigateur de la vente de Yossef comme esclave en Egypte (*Berèchith 37,26-27*).

Après quoi, nous indique le texte (38,1), Yehouda «descendit d'auprès de ses frères», puis il se maria. Sa femme mourut, ainsi que ses deux fils aînés. Quant à son troisième fils, Chéla, son père était persuadé qu'il ne pourrait pas accomplir l'acte de yibboum («lévirat»). Tout comme Lot et Elimélekh, Yehouda allait rester sans postérité. Mais les destins de Yehouda, de Lot et d'Elimélekh se sont finalement rejoints, et ce au travers d'une application commune, encore que discutable, de l'institution du yibboum. En ce qui concerne le premier, cette institution est suggérée explicitement dans le texte (*Berèchith 38,11*): «Yehouda dit à Tamar, sa belle-fille: Demeure veuve dans la maison de ton père, jusqu'à ce que grandisse Chéla mon fils...»). Pour Lot, elle apparaît sous une forme allusive dans le verset: «...et d'homme il n'y a plus sur terre pour "venir sur nous" selon la voie de toute la terre» (*Berèchith 19,31*). (*Jacques Kohn, D'après rav Ya'aqov Medan,*)

CHABBAT SHALOM

LE BULLETIN HÉBDOMADAIRE DE NOTRE COMMUNAUTÉ

VOL. 4 No.06
SAMEDI 27 MAI 2017
2 SIVAN 5777



Paracha
BAMIDBAR

Allumage des bougies
du Chabbat: 20:13
Sortie du Chabbat: 21:27



Horaire des Offices
2017 - 5777

Chabbat 27 Mai 2017 - 2 SIVAN 5777

Chahrit: 8:15 - **OMER 46**
Cour du Rav Ronen A. Abitbol 18:30
Minha: 19:45 Suivie d'Arvit

Dimanche 28 au Lundi 29 Mai 2017

Chahrit: 7:00 - 8:00 - **OMER 47 - 48**
Minha suivie d'Arvit: 19:30

Mardi 30 Mai 2017

Chahrit: 6:00 - 7:00 - 8:00 - **OMER 49**
Minha suivie d'Arvit: 19:30
VEILLE DE CHAVOUÔT
QUÉRAYA: À PARTIR DE 23H30

Mercredi 31 Mai 2017 - 6 SIVAN 5777

Chahrit: 1er Minyan 4:15
2ème Minyan 8:15
Minha suivie d'Arvit: 19:30
CHAVOUÔT JOUR 1

Jeudi 1 Juin 2017 - 7 SIVAN 5777

Chahrit: 8:15
Minha suivie d'Arvit: 19:30
CHAVOUÔT JOUR 2 - FIN DE LA FÊTE: 21:33

Vendredi 2 Juin 2017 - 8 SIVAN

Chahrit: 6:00 - 7:00 - 8:00
Minha suivie d'Arvit: 18:45
ALLUMAGE DES BOUGIES: 20:20

PARACHA BAMIDBAR

Chavouôt le don de la Torah



הג שבועות שמח!

Parachat Bamidbar

Parachat Bamidbar – Fête de Chavouôt

Le livre de Bamidbar commence par l'ordre divin de dénombrer la communauté d'Israël. Il s'agit de compter tous les hommes à partir de vingt ans. Une tribu cependant n'est pas incluse: celle de Lévy. Cette tribu ne figure pas dans le recensement du peuple elle ne fait pas partie des douze tribus et jouit d'un statut particulier.

«Et l'Eternel parla en disant à Moïse: 'Cependant la tribu de Lévy, on ne la recensera pas, et de ses têtes, tu ne feras pas le relevé parmi les enfants d'Israël.'» (Bamidbar 1, 48-49).

Plus tard, un second ordre divin viendra préciser que la tribu de Lévy sera l'objet d'un recensement différent et particulier:

L'Eternel parla à Moïse, dans le désert du Sinaï, en disant: 'Fais le dénombrement des enfants de Lévy, selon leur maison paternelle, par familles, tous les mâles depuis l'âge d'un mois et au delà, tu les dénombreras» (Bamidbar 3, 14-15).

Naâsse Vénichmâ

La question qui subsiste cependant est pourquoi l'âge pour le recensement diffère entre les enfants d'Israël et la tribu de Lévy?

Le Chem miChemouel cite à ce sujet l'interprétation de son père, le Avné Nézer: «Au moment de la révélation au mont Sinaï, la communauté d'Israël a atteint un niveau spirituel si élevé qu'ils ont exprimé leur attachement à D-ieu par le célèbre « Naâsse Venichmâ » («nous accomplirons avant de comprendre»).

Cela implique une soumission totale, intellectuelle et physique. Mais ils ne sont pas restés longtemps à ce niveau. Quelques semaines plus tard, la faute du veau d'or eut lieu.

Après cette faute, d'après le Midrach, D-ieu s'adressa à eux et leur dit: «Vous avez failli dans votre engagement du Naâsse (l'action), conservez au moins

INFORMATION: www.hekhalshalom.com

Communauté Sépharade Hékhhal Shalom,
Synagogue - Kollél - Mikvé - Salle des fêtes
825 Grattan, Ville Saint-Laurent, H4M 2G4,
Tél: 514 747-4530 - Fax: 514 747-5283 - Mikvé: 514 747-7707

Rabbin Ronen A. Abitbol



celui du Nichmâ, l'acceptation par la compréhension (Devarim Rabba Chapitre 3). Quel est le sens de ces paroles? Cela signifie que même si le corps n'est plus automatiquement porté à accomplir la volonté divine, l'intellect saisit cette volonté et peut ensuite le soumettre. C'est la raison pour laquelle l'âge de vingt ans a été fixé pour le recensement. Car c'est à partir de cet âge-là que l'on observe chez l'homme une maturité aboutie. L'intellect est en mesure alors de réellement diriger les actes. Nous retrouvons dans la halakha cette même distinction: «C'est seulement après l'âge de vingt ans qu'un héritier peut vendre les biens immobiliers de son père; jusqu'alors, il n'est pas suffisamment mûr pour que cette vente soit bien réfléchie» (Gittin 65a).

La tribu de Lévy, quant à elle, a conservé son niveau, même après la faute du veau d'or, n'y ayant pas participé. Ce qui signifie donc, qu'ils n'ont pas perdu, contrairement aux autres tribus, le niveau extraordinaire de « Naâssé Vénichmâ ». Même leur corps les dirige vers l'accomplissement sans faille de la volonté divine. Dans leur cas, il suffisait donc d'attendre trente jours, moment où le corps est viable de façon certaine, pour pouvoir les dénombrier. Car le dénombrement exigé par D-ieu est celui de ceux qui peuvent former son armée spirituelle, de ceux qui sont attachés inconditionnellement à l'accomplissement de Sa volonté. (Rav Eliayhou Elkaïm)

La bouche qui parle

La fête de la sortie d'Egypte porte plusieurs noms. Le plus courant "Pessah" fait appel à la notion de parole: Pé-ssah, la "bouche qui parle". Le soir du Séder, nous n'accomplissons notre devoir que si nous disons les mots « Pessa'h, Matza, Maror ». L'expression de la parole est donc importante. Le message reçu par les enfants d'Israël doit être transmis à

leurs descendants, au niveau de la parole en premier lieu. C'est pourquoi dans le Chemâ il est écrit: Tu enseigneras «ces paroles» à tes enfants, et tu en parleras, à la maison et en chemin, à ton coucher et à ton lever. La période qui sépare Chavouôth de Pessa'h est appelée du nom de l'offrande que l'on devait "balancer" en la présentant devant l'Eternel. Or, cette mesure du balancement, se dit "Ômer Haténoupha". Les lettres n'étant pas vocalisées dans le Sefer Torah, on pourrait lire cette expression "Ha-tenoupe" signifiant le « donnez de la bouche » c'est à dire « donner de la parole ». On retrouve cette « bouche » de Pé-ssah et l'obligation de s'exprimer pour transmettre le message divin.

L'onction

Après que le prophète Chemouel s'est rendu compte que Saül est trop faible pour être roi d'Israël, il part à la recherche d'un autre candidat. Guidé par D-ieu, il arrive dans la ville de Beith Lé'hem (aujourd'hui Bethléem), et se rend chez un homme du nom de Yichai parmi les fils duquel sera trouvé le prochain roi. Yichai présente sept de ses fils, et Chemouel constate qu'ils sont tous des hommes hors du commun - physiquement, par leurs connaissances en Tora, par leur dévouement à D-ieu - mais pas suffisamment. La Bible raconte que Chemouel, qui admirait un des fils de Yichai, reçoit un message de D-ieu: «Ne regarde pas sa contenance et sa grande stature, car je l'ai rejeté. Car ce n'est pas comme le perçoit l'homme; un homme voit ce qui est visible aux yeux mais D-ieu voit dans le cœur.» (1 Chemouel 16, 7). Aussi Chemouel demande-t-il: «N'as-tu pas d'autres fils? "Yichai, un peu crispé, répond: «Eh bien, il y a encore le "petit", mais il est au pâturage avec les moutons.» Le "petit" c'est David. Chemouel insiste pour que Yichai le fasse venir,

et aussitôt qu'apparaît le petit David au teint vermeil, Chemouel sait que c'est lui qui a été élu. Bien qu'il ne soit pas très impressionnant au plan physique, il a ce qu'il faut pour devenir le dirigeant robuste dont Israël a besoin. Cela nous enseigne une leçon très importante sur notre manière dont nous devons juger les gens. Nous vivons dans un monde superficiel. Nous sommes jugés à l'air que nous avons, d'où l'importance attribuée à la chirurgie esthétique et à une apparence éternellement jeune. Le judaïsme nous apprend que la vraie grandeur de l'individu ne se mesure pas à son apparence extérieure; sa vraie grandeur est celle de l'âme. Le prophète Chemouel prend un flacon d'huile et le verse sur la tête de David. C'est ce qu'on appelle une "onction", en hébreu macha'h, de la même racine que le mot Machia'h ("Messie").

Aussi étrange que cela paraisse, la date du jour où la Torah nous fut donnée n'est pas mentionnée dans le texte biblique. Pourtant, Chavouot a pour but la célébration de cet événement important entre tous.

Aucune Mitsva Particulière

Chavouôth est la seconde des Trois Fêtes de Pèlerinage (Chaloch Régalmim), les deux autres étant Pessa'h et Souccot. Contrairement aux deux autres fêtes qui comportent des Mitsvot spécifiques la Matsa, le Maror, etc. à Pessa'h; la Souccah, les quatre espèces, à Souccot, à Chavouôth il n'y a aucune Mitsva particulière, ni aucune cérémonie distincte. La raison en est qu'à Chavouôth nous avons reçu la Torah entière, et la Torah inclut les Mitsvot dans leur totalité.

Zemane Matan Toraténou - Atséret - 'Hag HaKatsir - Yom HaBikourime

La fête de Chavouôth, est célébré les 6 et 7 Sivan, mais elle est indiquée dans la Torah seulement comme étant la fête qu'on célèbre à l'expiration de la période des sept semaines qui suivent le jour de l'offrande du Ômère au Temple. De point de vue de nos Sages, Chavouôth se présente comme la conclusion de Pessa'h, c'est pour cela d'ailleurs que cette fête est connue dans le Talmud sous le nom de Atséret, qui signifie « conclusion » ou « clôture ». Dans nos prières et dans le Kiddouch nous nous référons à Chavouôth comme : « *Zemane Matan Toraténou* » la Saison du Don de notre Torah. La Révélation sur le Mont Sinaï, quand Hachem nous donna la Torah, eut lieu le jour du Chabbat 6 Sivan, en l'an 2448 après la Création. Plus tard quand les enfants d'Israël s'établirent dans la Terre Sainte et que le Temple fut érigé à Jérusalem, la fête de

« Matane Torah » acquit encore plus d'importance comme Fête de la Moisson ('Hag HaKatsir) et comme Jour des Premiers Fruits (Yom HaBikourime), car c'était l'époque de la récolte du blé, et deux pains de farine de froment étaient portés en offrande au Beth Hamikdache en signe de gratitude envers Hachem pour l'abondante récolte.

Manger des Produits Laitiers

Il est d'usage à Chavouôth de manger des produits laitiers. Le Séfer haTodaâ propose plusieurs raisons :

1.) Moché Rabbénou a été sauvé des eaux le 6 sivan, et il a refusé d'être allaité par une non-Juive. C'est pour rappeler ce mérite que nous consommons des plats 'halavi.

2.) Lors du don de la Torah au Mont Sinaï, le peuple juif reçut à ce moment-là les instructions relatives à l'abattage des animaux et à la préparation de la viande pour la consommation. Jusque-là, les Hébreux n'avaient pas reçu ces lois et donc toute leur viande ainsi que leurs ustensiles furent dès lors considérées comme «non cachères». La seule autre possibilité qui s'offrit à eux fut donc de manger des laitages qui sont des aliments qui ne nécessitent aucune préparation préalable.

Une question se pose, toutefois: Pourquoi les Hébreux n'ont-ils pas tout simplement abattu de nouvelles bêtes, «cachérisés» leurs ustensiles avec de l'eau bouillante (hagaâla) et cuisiné de nouveaux plats de viande?

La réponse est que la révélation au Mont Sinaï eut lieu le Chabbat, un jour durant lequel l'abattage et la cuisine sont prohibées.

3.) La guematria (valeur numérique) du mot hébreu pour lait, 'halav, est de 40. Nous consommons des produits laitiers à Chavouôth en souvenir des 40 jours que passa Moché Rabbénou sur le Mont Sinaï durant lesquels il reçut des instructions sur toute la Torah.

La fête de Chavouot et le livre de Ruth

La place de la Meguilath Ruth dans le texte biblique nous invite à nous demander pourquoi il y occupe une place indépendante, alors que son contenu s'inscrit dans une continuité historique beaucoup plus large, celle du livre des «Juges» et du premier livre de Samuel. Selon beaucoup de commentateurs, c'est le lien de filiation entre Ruth et le roi David qui justifie à la fois cette autonomie et la lecture de ce livre pendant Chavouoth, jour de la naissance et du décès de ce monarque. Mais ce rapport est beaucoup plus vaste. Il existe un lien, de nature historique celui-là, entre Ruth et David: Ruth descendait de Lot, dont la biographie n'est pas

CE BULLETIN A ÉTÉ COMMANDITÉ PAR:

LA FAMILLE DADOUN (MOÏSE, PINHAS ET HENRIETTE) POUR
LA NAHALA DE LEUR PÈRE RAPHAËL DADOUN BEN SAADA Z" L
M. ISRAËL ALLOUNE POUR LA NAHALA DE SON PÈRE AYOUCHE ALLOUNE Z" L
M. ET MME YOAV BENSOUSSAN EN L'HONNEUR DE LA
NAISSANCE DE LEUR DEUX FILLES JUMELLES
TALIAH SARAH ET YAEL SIMCHA ET
RÉFOUA CHÉLÉMA À LA MAMAN RINA BAT DALIAH
VEUILLEZ CONTACTER LE BUREAU AU (514) 747-4530
POUR LA COMMANDITE DE CE BULLETIN